 <p>Commission scolaire DE SAINT-HYACINTHE</p>	<p>Services éducatifs</p> <p style="text-align: right;">2018-02-21 04</p>
---	--

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, tenue le **mercredi, 21 février 2018** à 19 h.

1.0 Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

Présences

M^{mes} Allard, Stéphanie
 Continelli, Marie-Josée
 Chabot, Marie-Claude
 Desrochers, Sophie
 Dubreuil, Caroline
 Gauthier, Josée
 Germain, Caroline
 Lamontagne, Sophie
 Lussier, Carolane
 St-Onge, Cathie

MM. Beauregard, Yoland
 Cyr, Marcel
 Fortin, Yannick

Absences

Archambault, Isabelle (absence motivée)
 Cabana, Claudine (absence motivée)
 Larivière, Anik (absence motivée)
 Madore, Mélanie (absence motivée)
 Morier, Julie (absence motivée)
 Morin, Cristine (absence motivée)
 Paré, Renée-Claude (absence motivée)

Ouverture de l'assemblée à 19 h par M^{me} Carolane Lussier, présidente. Il y a quorum.

2.0 Mot de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 21 février 2018

<p>L'ordre du jour du 21 février 2018 est adopté par M. Marcel Cyr, appuyé par M^{me} Josée Gauthier et résolu à l'unanimité par les membres présents.</p>	<p>ÉHDAA 17/18-10</p>
--	---------------------------

4.0 Lecture & adoption du procès-verbal de la rencontre du 17 janvier 2018

Le procès-verbal de la réunion du 17 janvier 2018 est adopté par M ^{me} Marie-Josée Continelli, appuyé par M. Yannick Fortin et résolu à l'unanimité par les membres présents.	ÉHDAA 17/18-11
---	-------------------

5.0 Parole au public

Aucun point à traiter.

6.0 Mot de la présidente

6.1 *Résultats des cinq sujets à discuter les plus populaires*

M^{me} Sophie Desrochers énumère la liste des cinq sujets les plus populaires choisis par les membres parents :

- Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence
- Services offerts T.E.S. versus les autres services
- Communiqué papier pour réunions (visibilité plus efficace du comité)
- Équipe de soutien ça existe (La Traverse, Répit...)
- Portables octroyés aux élèves : mesures 30810-2

Nous sommes conscients qu'il se peut que les sujets à discuter ne soient pas débattus dans l'ordre, nous ajusterons les sujets avec l'actualité du moment. Nous pourrions également ajouter d'autres sujets qui pourraient devenir davantage pertinents.

6.2 *Retour sur le forum organisé par la FCPQ (M^{me} Julie Morier)*

Sujet à remettre à la prochaine rencontre étant donné l'absence de M^{me} Julie Morier.

6.3 *Critères de sélection pour élection des membres ÉHDAA*

La présidente fait un petit rappel (pour nos nouveaux membres) sur nos critères de sélection afin d'élire les membres du Comité ÉHDAA. Ces critères ont été discutés et choisis par notre sous-comité. Ils ont été acheminés au Comité de parents afin qu'ils en tiennent compte lors de leur sélection. Voici les critères :

1. Le parent doit avoir un plan d'intervention ;
2. Prioriser l'ancienneté du membre parent ;
3. Insérer les rôles et fonctions de notre comité dans l'avis de convocation acheminé en début d'année, pour le recrutement.

Nous attendons toujours leur marche à suivre quant au fonctionnement de leurs élections.

6.4 *Discussion sur le comité*

M. Yannick Fortin prend la parole. Il spécifie qu'il parle au nom de plusieurs parents et que beaucoup d'entre eux se questionnent sur notre comité. Il aimerait que l'on ajoute le point suivant au prochain ordre du jour de notre comité :

- À quoi sert notre comité (sa raison d'être) ?
- Quel est son but, son mandat ?
- Quelles sont les lignes directrices et la vision ?
- Quels sont les besoins de notre comité ?
- Que peut-on apporter de nouveau ?

Toutes les réponses à ces questions pourront nous aider davantage à travailler dans la même direction et permettront, à nous les membres, d'être plus efficaces dans nos fonctions. M. Fortin désire que le comité transmette davantage d'avis, que l'on se concerte plus souvent, que l'on soit plus actifs en tant que membre parent. M. Fortin se rend compte que la plupart des parents qui siègent au sein de notre comité ne comprennent pas leur utilité à faire partie de notre comité. Le vice-président aimerait qu'on donne le goût aux parents de vouloir s'impliquer au sein de notre comité. C'est pourquoi il serait nécessaire d'apporter certains éclaircissements lors de notre prochaine rencontre.

M^{me} Carolane Lussier demande à M^{me} Caroline Germain s'il serait possible d'ajouter une rencontre au calendrier. La présidente aimerait que l'on se réunisse le 18 avril prochain afin de discuter de plusieurs sujets intéressants qui sont d'actualité. Nous avons amplement de matière pour tenir une réunion. M^{me} Germain devra vérifier s'il y a une salle de libre et nous confirmer le tout par courriel.

6.5 *Parole au vice-président (M. Yannick Fortin)*

M. Yannick Fortin mentionne qu'il préférerait avoir une salle un peu plus grande pour nos prochaines assemblées. Question d'être plus à l'aise et d'avoir un maximum de confort. M^{me} Caroline Germain confirme qu'il est possible d'agrandir la salle jusqu'au couloir, mais qu'il est inutile d'occuper la grande salle au complet étant donné que l'on se perdrait lors de nos échanges (trop grand).

Le vice-président, M. Yannick Fortin, nous informe qu'il y a une formation gratuite offerte le 28 février prochain à la P.H.D. (19 h). Cette conférence interactive s'adresse particulièrement aux parents ÉHDAA et tout le monde peut y assister. Il encourage les membres à y participer, c'est une bonne formation pour les nouveaux parents qui ne sont pas familiers avec les termes et le sujet.

M. Fortin termine en disant qu'il aimerait bien connaître les sujets de discussion que le Comité paritaire aborde. Comme M^{me} Sophie Lamontagne et M. Marcel Cyr font partie de ce comité, ils précisent que se sont les mêmes sujets que nous (formation, budget, présentation des classes, etc.). Le Comité paritaire spécifie qu'il fera le pont entre les deux comités sans problème, si tel est le désir des parents.

6.6 *Formation du 28 février (M^{me} Marie-Josée Continelli)*

M^{me} Marie-Josée Continelli (tout comme M. Yannick Fortin) encourage les membres parents à participer à cette formation qui s'avère fort intéressante et enrichissante.

M^{me} Continelli en profite pour nous dire qu'il a été difficile pour elle de choisir cinq titres de sujets pour discussion. Ils sont tous aussi intéressants les uns que les autres. Elle préfère s'ajuster à l'actualité du jour et suivre le pouls des dernières nouvelles.

Pour faire suite aux propos de M. Fortin concernant la pertinence de notre comité, M^{me} Continelli aimerait davantage que nous soyons consultés avant de prendre une décision. Souvent, on nous informe d'une situation et les décisions sont déjà prises et les changements entamés... on ne peut plus rien modifier, ni améliorer. Il y aurait sûrement un moyen de devenir plus utile. C'est vraiment dommage! Pour être au courant de ce qui se passe dans notre commission scolaire, il faudrait tout d'abord bien informer nos membres lorsqu'ils débutent leur mandat. Donnons-leur nos avis déjà écrits et transmis, vérifions si nous sommes encore d'accord avec ces avis. Je suggère qu'à la rencontre de novembre, tout de suite après l'A.G.A. d'octobre, que nous guidions mieux nos nouveaux membres. Informons-les davantage sur ce que nous faisons. La majorité des parents qui siègent, lors de leur première année de leur mandat, sont mêlés et trouvent qu'ils ne sont pas utiles à grand-chose. Un membre précise qu'il est tout à fait normal qu'un parent se sente un peu perdu à sa première année parmi nous, car tout est nouveau : langage, vocabulaire, termes, fonctionnement, lois... M^{me} Continelli voudrait que ce soit plus structuré pour faciliter leur intégration.

M^{me} Caroline Germain a le goût de dire aux parents, réunis autour de cette table, qu'ils ont carte blanche sur tous les sujets qu'ils désirent aborder. Vous posez toutes les questions que vous désirez quand vous voulez. Sachez que vous représentez tous les parents de la CSSH qui ont un enfant handicapé ou avec des besoins particuliers. Vous êtes leurs yeux et leurs voix. Je vous encourage à échanger sur des sujets qui vous intéressent, à enrichir votre savoir, d'échanger sur des points qui vous passionnent, de créer votre propre chimie à l'intérieur de votre groupe. Osez donner votre opinion et votre avis, que vous soyez d'accord ou non avec une situation. Laissez-vous la chance d'approfondir vos connaissances! Donner votre propre couleur à votre comité!

7.0 **Mot de M^{me} Caroline Germain**

7.1 *Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence*

Comme les membres parents ont demandé de débattre sur un sujet à chacune de nos rencontres afin de répondre à toutes les interrogations et éclaircir certaines ambiguïtés qu'il pourrait y avoir, le comité a donné le mandat à M^{me} Caroline Germain de clarifier certains points et démêler certains termes. Suite à quelques questions reçues, elle nous oriente sur le vif du sujet et répond, au fur et à mesure, aux questions qui surgissent. M^{me} Germain débute sa présentation sur ce qu'est l'intimidation et la violence. Elle différencie les deux termes à l'aide d'un tableau qu'elle nous distribue. Avouons-le, l'intimidation et la violence sont des sujets qui interpellent beaucoup les parents. On peut remarquer l'inquiétude de certains, vis-à-vis les difficultés que leurs enfants rencontrent dans leurs écoles respectives. Entendons-nous bien, nous parlons d'intimidation lorsqu'il y a un caractère répétitif à la situation et lorsqu'il y a un rapport inégalitaire. Mentionnons

que toutes les écoles du Québec possèdent un plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence. Le Ministère a transmis ses lignes directrices et ses recommandations pour chacune des écoles afin qu'elle l'applique à son environnement. Chacun des établissements scolaires possède un comité interne qui travaille pour contrer l'intimidation et la violence. Les écoles accentuent sur le fait qu'il est très important de dénoncer ! Lorsqu'un signalement ou une plainte est déposé (par téléphone, courriel, verbal, papier) c'est le directeur (directrice) qui traite la plainte avec diligence. Il (elle) analyse la situation (fondée ou non). Lorsqu'elle est fondée, il (elle) doit remplir le formulaire dans le SPI et aviser la direction générale. Si c'est non fondé, nous parlons alors d'un conflit et un manquement au code de vie s'en suivra. Dans tout ce processus, il y a toujours de l'accompagnement et souvent les élèves doivent faire des gestes de réparation. En situation d'intimidation ou de violence, on reconnaît toujours ces trois acteurs dans l'histoire : victime, témoin et auteur.

8.0 Rapport de M^{me} Marie-Josée Continelli, commissaire parent ÉHDAA

M^{me} Continelli précise qu'il a été surtout question du plan d'engagement vers la réussite, c'est le sujet de l'heure.

Elle nous informe que dans la semaine du 15 au 18 mars se déroulera le Salon du livre aux galeries Saint-Hyacinthe. Le vendredi matin, la clientèle est réservée aux enfants de 0 à 5 ans. Nous pourrions également y retrouver une conférence sur le TDAH. Belle activité à faire en famille !

9.0 Rapport de M^{me} Josée Gauthier, représentante au Comité de parents

M^{me} Josée Gauthier nous informe que la dernière rencontre du Comité de parents a été annulée étant donné la mauvaise température. Rien de nouveau !

10.0 Rapport de la trésorerie par M^{me} Stéphanie Allard

M^{me} Stéphanie Allard précise que les formulaires de remboursement de kilométrage ont été acheminés pour paiement.

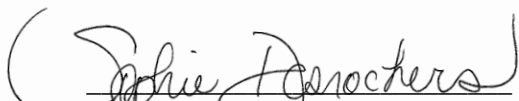
11.0 Questions diverses

M^{me} Josée Drolet, un parent qui est dans l'assistance, prend la parole. Elle nous explique la situation problématique que son enfant a vécu à son école. Il a été victime d'intimidation. Elle détaille le cheminement parcouru et tient à remercier personnellement M^{me} Caroline Germain pour le soutien et surtout le suivi du dossier. Elle encourage les parents à favoriser la dénonciation et si jamais votre enfant est victime d'intimidation ou de violence, n'hésitez pas à prendre des photos et des notes détaillées pour faire un bon suivi des événements. Plus c'est précis, plus vous avez de chance qu'un suivi adéquat soit apporté.

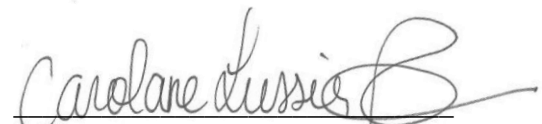
12.0 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Carolane Lussier remercie les participants de leur présence.

^u M ^{me} Cathie St-Onge propose la levée de l'assemblée à 20 h 56, appuyée de M ^{me} Josée Gauthier et résolu à l'unanimité par les membres présents. La prochaine rencontre aura lieu le 21 mars 2018 à 19 h.	ÉHDAA 17/18-12
---	-------------------



Sophie Desrochers
Secrétaire



Carolane Lussier
Présidente